

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21451 - 79ÈME ANNÉE

## Message du PCR suite au décès du directeur fondateur d'Air Austral

### « Gérard Ethève : un militant du développement de La Réunion »



Le Parti communiste réunionnais rend hommage à Gérard Ethève, ancien directeur d'Air Austral, qui nous a quittés ce 23 janvier à l'âge de 93 ans. Sous les présidences de Pierre Lagourgue puis de Paul Vergès, Gérard Ethève permit aux Réunionnais d'avoir leur compagnie aérienne : Air Austral.

Avec Air Austral, La Réunion s'est ouverte sur Madagascar, l'Afrique du Sud, les Comores, Maurice, l'Inde, la Thaïlande et l'Australie. Depuis 2003, Air Austral relie également quotidiennement La Réunion à la France.

Avec Paul Vergès, Gérard Ethève proposa une ré-

volution dans le transport aérien : le billet d'avion 30 % moins cher toute l'année sans subvention grâce à l'Airbus A380 de 800 passagers. Cette initiative dérangeait de puissants intérêts bien établis et fut sans nul doute à l'origine de son remplacement à la direction d'Air Austral par un cadre d'Air France choisi par Didier Robert.

Le projet de low-cost long-courrier allait ensuite être récupéré par Air Caraïbes en le mettant au goût du jour par le remplacement de l'A380 par l'Airbus A350 : French Bee était née.

Ce départ d'Air Austral ne signifiait pas l'inactivi-

**té. Gérard Ethève était toujours disponible pour partager son expérience et il observait avec regret la spirale dans laquelle ses successeurs plongèrent Air Austral.**

**Jusqu'à son dernier souffle, Gérard Ethève fut un des militants du développement de La Réunion**

Le Parti communiste réunionnais a eu le regret d'apprendre hier le décès de Gérard Ethève, directeur fondateur d'Air Austral, survenu à l'âge de 93 ans.

L'aviation était au cœur de sa vie. Ancien président et chef pilote de l'aéroclub Marcel-Goulette, il fut également le fondateur de Réunion Air Service (RAS). RAS ravitaillait les stations météo des îles du Canal du Mozambique et Tromelin. Elle devint Air Réunion en 1986 puis en 1988, elle obtint les droits de trafic en propre sur sa première ligne : La Réunion-Tamatave. Madagascar et Maurice devenues indépendantes avaient chacune une compagnie aérienne nationale. C'était inconcevable à La Réunion où Air France avait le monopole. Mais c'est paradoxalement Paris qui permit la création d'une compagnie aérienne réunionnaise de transport de passagers. Car en refusant de reconnaître le résultat du référendum de 1974 organisé par Paris aux Comores, le gouvernement faisait de Mayotte une île isolée dans l'océan Indien. RAS fut alors désignée comme compagnie devant assurer le service public de la desserte aérienne de Mayotte en 1977.

De RAS devenue Air Réunion naquit Air Austral en 1990 avec le soutien des collectivités et d'Air France. Gérard Ethève avait 60 ans, l'âge de la retraite. Il devint directeur de la compagnie. C'est là que commença l'aventure d'Air Austral. Son cœur d'activité restait toujours Mayotte ainsi que la liaison vers Maurice. Sous la présidence de Pierre Lagourgue et la direction de Gérard Ethève, progressivement, Air Austral ouvrit La Réunion sur d'autres destinations : Madagascar, Seychelles, Comores, Afrique du Sud.

Sous la présidence de Paul Vergès, Gérard Ethève fit franchir une étape décisive à Air Austral : la liaison avec Paris à partir de 2003. Air Austral venait se substituer à Air Lib qui était alors le dernier d'une série de concurrents d'Air France sur la ligne Paris-La Réunion à fermer boutique. Air Austral releva le défi et cette période fut l'âge d'or de la compagnie mar-

qué par les ouvertures de ligne vers l'Australie, la Thaïlande et l'Inde. Air Austral passa également devant Air France pour le trafic vers la France. Air France choisit alors de rompre sa collaboration en quittant le capital de la compagnie et décida de traiter Air Austral comme un concurrent.

En novembre 2009, l'Airbus A380 se posait à La Réunion. Air Austral avait commandé deux géants des airs et pris une option sur 2 autres. L'ambition était de révolutionner le transport aérien grâce à la mise en ligne d'avions de plus de 800 passagers afin de faire baisser le prix du billet d'avion de 30 % toute l'année pour tout le monde sans subvention. Mais ce projet était très mal vu du concurrent Air France qui ne pouvait s'aligner sur ces tarifs.

Ce fut sans nul doute cette initiative qui conduisit au départ de Gérard Ethève d'Air Austral le 30 avril 2012. Didier Robert venait de s'octroyer la présidence d'Air Austral et misait sur les subventions sur les billets d'avion pour se constituer une clientèle électorale pour se faire réélire à la présidence de la Région. C'était incompatible avec le projet A380 qui baissait les prix sans intervention du pouvoir politique. Un cadre d'Air France fut nommé pour remplacer Gérard Ethève. Le projet de low-cost long-courrier allait ensuite être récupéré par Air Caraïbes en le mettant au goût du jour par le remplacement de l'A380 par l'Airbus A350 : French Bee était née.

Ce départ d'Air Austral ne signifiait pas l'inactivité. Gérard Ethève était toujours disponible pour partager son expérience et il observait avec regret la spirale dans laquelle ses successeurs plongèrent Air Austral.

Jusqu'à son dernier souffle, Gérard Ethève fut un des militants du développement de La Réunion.

A sa famille et à ses proches, le PCR fait part de ses sincères condoléances.

**Bureau de presse**

**Fait au Port, ce mardi 24 janvier 2024**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud ; 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau ; 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

## 2,5 milliards d'aides d'urgence de l'UE depuis 2014 : insuffisant pour acheter la paix sociale dans l'agriculture

Dans un communiqué publié à Bruxelles, le 23 janvier 2024, la Commission européenne apporte sa réponse aux importantes manifestations d'agriculteurs qui secouent plusieurs Etats membres de l'UE depuis plusieurs semaines :

« Un nouveau rapport a montré que, du 1er janvier 2014 à la fin de 2023, 63 mesures exceptionnelles d'une valeur de plus de 2,5 milliards d'euros ont été adoptées par la Commission européenne pour soutenir les agriculteurs et les producteurs touchés par une perte de production, une réduction des prix, une augmentation des coûts de production ou une interruption de la chaîne d'approvisionnement.

Ces mesures, qui ont fait preuve d'une solidarité constante de l'UE envers ses agriculteurs, répondent au fait qu'au cours de la dernière décennie, le secteur agricole de l'UE a été confronté à une multitude de crises, notamment les effets de la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine, les maladies animales, d'importantes perturbations du marché et des phénomènes météorologiques extrêmes ».

« La production agricole est intrinsèquement risquée puisqu'elle dépend des ressources naturelles et des conditions climatiques et qu'elle est influencée par l'évolution du marché, le règlement relatif à l'organisation commune des marchés agricoles (OCM) prévoit l'adoption de mesures exceptionnelles lorsqu'une crise ou une menace de crise survient et qu'une réponse spécifique est nécessaire pour pré-

venir les perturbations du marché et/ou pour en atténuer les conséquences », indique le communiqué pour qui « le rapport montre que la boîte à outils juridique pour les mesures exceptionnelles de l'OCM, développée par la dernière réforme de la politique agricole commune (PAC), offre la flexibilité nécessaire pour faire face à différents types de crises. Dans l'ensemble, les mesures adoptées se sont avérées efficaces pour aider les agriculteurs et les producteurs de l'UE à faire face à l'impact des crises ».

Les fortes mobilisations des agriculteurs en Europe démontrent l'échec de cette stratégie. Sachant que ses orientations politiques allaient impacter défavorablement l'agriculture, l'Union européenne a choisi de compenser par une aide sociale les pertes compensées par toutes ses décisions.

La fin des quotas, la concurrence internationale et la fermeture du marché russe ont accéléré la crise du modèle productiviste de l'agriculture européenne. En France, c'est le modèle de co-gestion Etat-FNSEA qui a atteint ses limites. L'aide de l'Europe ne suffit plus à compenser le coût des décisions supporté par les agriculteurs.

Les milliards de l'Europe n'ont pas réussi à acheter la paix sociale. Or, les agriculteurs ont un rôle essentiel : ils nourrissent la population.

**M.M.**

## Hausse du prix de l'électricité : proposition d'une « indemnité de vie chère ponctuelle »

Le gouvernement a annoncé une nouvelle hausse du prix de l'électricité : +8,6 % sur le tarif de base et +9,8 % pour le tarif heures pleines/heures creuses à partir du 1er février. C'est pour la plupart des Réunionnais une hausse de près de 10 % qui s'ajoute à l'augmentation de 10 % appliquée depuis août dernier.

Cette importante hausse du prix de ce produit de première nécessité appelle à des mesures pour soutenir la population réunionnaise, à près de 40 % sous le seuil de pauvreté.

Maurice Gironcel, président du SIDELEC, propose le

versement d'une « indemnité de vie chère ponctuelle » pour tous les travailleurs ayant un faible salaire, et les allocataires de minima sociaux. « Cumulées, les hausses intervenues depuis 2023 correspondent à près de 600 euros par an pour les ménages, les commerçants, les artisans et TPE », précise Maurice Gironcel.

L'augmentation du prix de l'électricité aura un impact général, craint le président du SIDELEC. Les répercussions se feront sentir dans les prix de première nécessité alors que le coût de la vie à La Réunion est déjà plus élevé qu'en France.

# Oté

## Rassism dsi in térin foutbal

Mézami, mi panss zot la suiv-suiv in pé l'aktyalité dann l'éspor. Si zot la rogarde sa, sirman zot la vi laba dann l'Italie néna in gran zouar fotball déssèrtin léspéktatèr la kriye konm sinz pou moke ali... Lo gol i apèl Max Meignan : in gran profèssyonèl vi k'li sé lo gol lékipe La franss.

Mézami la pa promyé foi in n'afèr konmsa i ariv kissoi dann l'Espagn, kissoi dann l'Italie, mèm kissoi dan La franss — mèm si lé in pé pli rar dann La franss... antouléka néna toute in kanpagn médyatik kont lo rassism mé lo rézilta ziska zordi lé plito mèg. Mi panss inn foi inn-dé spéktatèr lé plin avèk la rake ébin zot fon rassist i lèv é zot lé paré pou insulte demoune.

Momandoné ofisyèlman la di i fo sankssyoné mèm arète lo match si bann zakt rassist i kontinyé. Mé lé pa si fassil ké sa, d'trouv in sankssyon éfikass épi adapté avèk lo ka... Mé lo rassism, sa lé pini par la loi, mé i antan pa si l'aplike la loi sansa si la pa apliké. Si i aplike dan la vi toulézour akoz pa dsi in térin léspor. Pars sé in zone interdite ?

I prétan banna la trouv sak la pouss bann kri rassist é lo boug sré interdi rante dann in stade toute sa vi. Nou va oir si i fé... Solman néna in sityssion lé dovan nou laba dann l'érope. Kossa i lé ?

Bann mouvman la droite rassist firamézir i pran lo pouvoir. Sé lo ka dann l'Italie, pétète biento dan La franss. Alor, i fo konte dsi bann parti rassist biento o pouvoir pou aplike in loi anti-rassist ? Sa mi kroi pa pars talèr zot va trouv lé pa in akt rassist mé in manyèr pou déstabiliz lo zouèr.

Sa lé asuiv sa, pars lé sir ké sa sé in n'afèr intolérab. Antouléka demoune normal i panss konmsa. A bon antandèr, salu !

*Justin*